

Bonjour à tous,

Je voudrais, tout d'abord, remercier les membres des RIAD car je suis très honoré que vous m'ayez porté à la présidence de notre association. C'est avec enthousiasme que je vais poursuivre le travail initié par mes prédécesseurs que je tiens à remercier chaleureusement, notamment notre Président sortant Enrique Ayuso que je vous demande d'applaudir.

J'aimerais revenir sur les temps forts qui ont marqué cette journée que j'ai trouvée très enrichissante.

J'ai pris beaucoup de plaisir à entendre Pilar Gonzalez de Frutos nous faire part de sa conviction de l'utilité de l'assurance de protection juridique. Enrique, j'aimerais que tu passes un message à Pilar afin qu'elle soit notre porte-parole auprès de ses collègues d'Insurance Europe. Nous avons le sentiment que les assureurs de protection juridique ne sont pas toujours partie prenante des décisions tant des associations nationales d'assureurs que d'Insurance Europe. Pourtant, les assureurs vie, dommage et nous-mêmes, avons des intérêts communs, que ce soit pour régler les litiges que nos clients peuvent avoir avec leurs assureurs mais surtout pour maîtriser notre charge sinistre par la maîtrise des coûts.

Philippe Roche nous a fait un parallèle très intéressant avec les assureurs santé et nous montre que nous avons tous encore beaucoup de chemin à faire pour devenir des acteurs légitimes lorsque nos compatriotes ont besoin d'information juridique et d'accompagnement pour les aider à régler leurs problèmes. Mais pour cela il faut que nos organisations soient capables d'apporter à nos clients plus de conseil, de réactivité et d'immediateté et c'est d'abord par des changements culturels, notamment chez nos juristes, que nous y arriveront. Je pense que nous pouvons résumer votre intervention en reprenant vos mots "Avant notre conviction était pour vivre heureux vivons cachés, aujourd'hui pour vivre il faut exister et donc communiquer"

Quant à Liri Anderson, elle m'a vraiment donné envie de vendre de l'assurance de PJ totalement virtuelle mais je serais désireux d'avoir la recette ! Plus sérieusement elle nous rappelé que les réalités commerciales d'aujourd'hui nous obligent à repenser en permanence nos organisations pour qu'elles deviennent fluides et transparentes mais je vais revenir dans quelques instants sur ce sujet.

Flor de Esteban nous a interpellé sur le fait que l'écoute de nos clients nous permettra de continuellement réinventer notre métier pour mieux répondre à leurs besoins mais surtout les anticiper. C'est pour moi un sujet crucial pour l'avenir de nos sociétés car avec le web 2.0, encore plus avec le web 3.0, le pouvoir est passé aux mains de nos clients.

Notre fidèle animateur et partenaire, Andy, toujours aussi sexy d'après les échos de mes collègues féminins, nous rappelle que pour développer notre business, nous devons donner envie en rendant l'assurance de protection juridique plus attractive.

Je remercie, vivement, tous les intervenants pour la qualité de leurs interventions. Je crois qu'ils nous ont donné beaucoup de clés précieuses pour assurer l'avenir de nos sociétés. Nous pouvons les applaudir.

Pour ma part, j'ai la conviction que notre avenir réside dans la capacité de nos organisations à s'adapter aux changements tout en communiquant d'avantage avec nos clients et l'ensemble de nos partenaires.

Nous sommes dans un monde qui change de plus en plus vite: nous voyons tous les jours l'impact des nouvelles technologies, le développement des réseaux sociaux mais aussi les nouveaux modes de consommation - je pense notamment à l'économie du partage et de l'échange. Notre société a basculé dans un monde de l'instantanéité et nos clients aussi. Leurs besoins et leurs attentes changent et nous devons adapter nos organisations à ces changements. Mais n'y arriverons pas seuls et c'est en renforçant les échanges entre nos sociétés et nos partenaires que nous pourrons mieux accompagner nos clients. Notre association, ainsi que notre fondation, doivent avoir un rôle central pour nous aider à trouver les solutions. C'est l'objectif de notre nouvel outil collaboratif qui sera lancé prochainement.

Nous devons tous nous mobiliser pour renforcer le positionnement de notre profession en tant qu'acteur majeur de l'accès au droit et à la justice mais également, contribuer à la déjudiciarisation des litiges en prenant toute notre place dans le développement des modes alternatifs de gestion des conflits. Nous devons être force de propositions auprès des différentes instances nationales, européennes et internationales.

Vous pouvez compter sur notre détermination, le secrétariat général et moi-même, pour renforcer la visibilité de notre profession et ainsi contribuer au développement de notre marché.

Avant de vous libérer, je voudrais chaleureusement vous remercier, vous tous ici présents, tout d'abord d'avoir répondu à notre invitation mais surtout pour la richesse de vos interventions et des échanges.

Merci également à toute l'équipe qui a préparé cet événement sous la coordination d'Antje. Je vous demande d'applaudir chaleureusement Antje et Sara. Et enfin, parce qu'ils relèvent toujours aussi brillamment le défi de nous décoder, merci également à tous les interprètes présents

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour le 25ème congrès des RIAD qui aura lieu à Bruxelles début octobre sur le thème de l'ODR.